

## Département de l'Intérieur.

8. *Saint-Raphaël*.—Embrasse une partie des townships 5 et 6, dans le rang 34 ouest, et se compose de sept familles de langue française. Le sol est de même nature qu'à Saint-Maurice. Le nombre d'acres de terre ensemencées de blé est de 620.

9. *Alma*.—Cette colonie embrasse une partie des townships 6 et 7, dans le rang 8 ouest; elle est peu nombreuse mais florissante. La population de langue française est de 76 âmes. Le sol se compose de terre noire sablonneuse, l'eau est excellente, il y a du bois tout près et le foin est en abondance. Nombre d'acres de terre en culture: blé, 950. Nombre de têtes de bétail, 225.

Je suis heureux de pouvoir dire que les plus anciennes colonies françaises, dans le voisinage des rivières Rouge et Assiniboine, font des progrès satisfaisants. Ces colonies sont celles de Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Saint-Norbert, Saint-Vital, Saint-Boniface, LaRochelle, Saint-Pierre-Joly et Saint-Malo.

Saint-Jean-Baptiste a un moulin à farine à cylindres qui coûte \$10,000. Dans la dernière saison, le monastère de LaTrappe, à Saint-Norbert, a fait 10,000 livres de beurre.

A Saint-Malo la production de la fromagerie s'élève à 50,000 livres. A Saint-Pierre il y a une semblable fabrique dont la production atteint le même chiffre et une beurrerie qui a fait 110,000 livres de beurre.

A LaRochelle, l'été dernier, la beurrerie a fait 50,000 livres de beurre qui a été mis dans des petites boîtes de ferblanc de 1, 2 et 5 livres, pour être vendu dans les régions minières de la Colombie-Britannique. Au même endroit la Compagnie du Manitoba se livre à la fabrication du lait concentré et de la crème évaporée; cette compagnie peut fabriquer 100 caises de lait par jour.

Je constate que pendant l'année les colonies françaises de cette province ont fait, en tout, 223,000 livres de beurre de fabrique et 430,000 livres de fromage.

Il est satisfaisant de remarquer que 85 pour 100 des immigrants français et belges arrivés cette année sont maintenant établis sur des terres, et que 450 Canadiens-français des provinces de l'Est et rapatriés des Etats-Unis sont aussi aujourd'hui des colons de fait.

J'ai mis tant de temps à visiter les colonies françaises dans le Manitoba et à recueillir leurs statistiques que je n'ai pas pu aller voir celles des Territoires, sur lesquelles, toutefois, j'espère de pouvoir faire un rapport complet l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

LÉON ROY,  
*Interprète français.*